

Cote du document: WGG 2015/1/INF.1  
Date: 4 mai 2015  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Synthèse des délibérations de la première réunion du groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

### Note aux Gouverneurs

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Ra it Pertev  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: r.pertev@ifad.org

#### Transmission des documents:

Deirdre McGrenra  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance — première réunion  
Rome, 14 avril 2015

---

Pour: Information

## Synthèse des délibérations de la première réunion du groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

1. La première réunion du groupe de travail ad hoc sur la gouvernance s'est tenue le 14 avril 2015 au siège du FIDA. Y ont participé les membres des pays suivants: Angola, Argentine, Danemark, États-Unis d'Amérique, Italie, Indonésie, Pakistan, Royaume-Uni et République bolivarienne du Venezuela. Les représentants du Bénin, de la Chine, de la France, de l'Allemagne, de l'Inde et de la Norvège y ont assisté en qualité d'observateurs.
- A. Ouverture de la réunion et élection du président et des vice-présidents du groupe de travail
2. En application de son mandat, le groupe de travail a procédé à l'élection ad personam de Son Excellence Claudio Rozencwaig (Argentine), de la Liste C, en tant que président; de Mme Elizabeth Nasskau (Royaume-Uni), de la liste A, et M. Tazwin Hanif (Indonésie), de la liste B, en tant que vice-présidents.
- B. Adoption de l'ordre du jour
3. L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans modification.
- C. Mandat du groupe de travail
4. Le Secrétariat a fait des présentations PowerPoint détaillées sur les thèmes suivants: i) le groupe de travail sur la gouvernance et le système de listes en vigueur au FIDA; et ii) un aperçu du processus de reconstitution du FIDA.
  5. Les membres ont estimé que ces deux présentations étaient fort utiles et ont demandé à ce que leur teneur fasse l'objet de documents de référence qui constitueraient, lors des réunions futures, le point de départ des discussions. Le Secrétariat a demandé aux membres de bien vouloir lui faire part de leurs observations afin qu'il en soit tenu compte lors de l'élaboration définitive des documents.
  6. Durant les délibérations, un certain nombre de questions ont été soulevées, notamment la nécessité de:
    - a) rechercher une certaine souplesse, dans le respect des paramètres existants de l'Accord portant création du FIDA, et d'éviter de devoir modifier ledit Accord;
    - b) recenser les avantages que comporte le cycle quadriennal de reconstitution par rapport au cycle triennal. A cet égard, la direction a informé les participants qu'il était prévu que les représentants de différentes institutions financières internationales (IFI) se réunissent à Rome en mai, afin d'échanger des points de vue sur la mise en œuvre de la réforme en termes de mobilisation de ressources et sur d'autres questions;
    - c) recueillir des données comparatives par liste, pour ce qui est de l'historique des contributions et du nombre d'États membres contributeurs; et
    - d) fournir un complément d'information sur le système de répartition des voix en vigueur au FIDA.

Le Secrétariat tiendra compte de ces questions lors de la préparation des documents qui seront soumis à l'examen du groupe de travail lors des futures réunions.
  7. Il a été rappelé aux membres qu'une section consacrée à la documentation de référence avait été créée sur la plateforme interactive réservée aux États membres, à la page d'accueil du groupe de travail, et que celle-ci était à la disposition de tous les États membres. Cette documentation, qui retrace le contexte historique, a trait

aux études menées antérieurement sur la gouvernance du FIDA. L'idée que les membres puissent proposer des documents additionnels en complément de ces informations a été accueillie favorablement.

#### D. Plan de travail pour 2015 et perspectives

8. Durant la réunion, le plan de travail proposé pour 2015 (WGG 2015/1/L.2) a été examiné. Un vaste consensus s'est dégagé quant à la nécessité d'adopter une approche systématique et de revoir dans le détail et avec soin le système de listes, avant d'aborder d'autres questions, notamment celle de la durée des cycles de reconstitution. L'ordre du jour des réunions devra donc être relativement souple. Afin qu'ils puissent se préparer comme il convient et en temps utile, les membres ont demandé à ce que les documents examinés durant les réunions du groupe de travail leur soient transmis deux semaines avant la réunion. Les personnes-ressources du Bureau du Conseiller juridique devront être présentes à toutes les réunions, et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sera invité à présenter les conclusions des évaluations respectives, au niveau de l'institution, de l'efficacité et des reconstitutions du FIDA.
9. Après examen des procédures de compte rendu des délibérations du groupe de travail, il a été décidé ce qui suit:
  - a) Une synthèse des délibérations de chaque réunion sera préparée puis soumise à l'approbation du président et des vice-présidents, ce document constituant la base des rapports de situation que le président devra présenter au Conseil d'administration.
  - b) Le rapport final soumis au Conseil d'administration en décembre 2016, qui présentera les conclusions et recommandations, sera examiné lors d'une réunion du groupe de travail avant d'être transmis au Conseil d'administration. Les États membres qui ne sont pas membres du groupe de travail pourront faire part de leurs points de vue au groupe de travail par l'intermédiaire des représentants de liste.
10. Gardant à l'esprit les principes de coût-efficacité et l'importance que revêt la parité des langues, il a été décidé que l'interprétation serait assurée durant les réunions du groupe de travail, en fonction de la demande. Les États membres devront confirmer leur participation un mois à l'avance, en précisant s'ils souhaitent que des services d'interprétation soient fournis et, dans l'affirmative, dans quelle langue parmi les langues officielles du Fonds.
11. En conclusion, le plan de travail proposé pour 2015 a été approuvé, avec les modifications ci-après: i) la deuxième réunion, prévue pour le 3 juin, sera reportée au 17 juin; ii) on déterminera un choix de dates pour la réunion du mois d'octobre, en veillant à éviter qu'elles ne coïncident avec celles des réunions du Fonds monétaire international/de la Banque mondiale; et iii) une date sera arrêtée pour une éventuelle réunion supplémentaire en décembre. Par ailleurs, des séminaires informels sur des thèmes spécifiques seront organisés en tant que de besoin.